

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices extraordinaires. — II Au lecteur. — III Au déclin du siècle. Messe de minuit. Allocution de Mgr l'archevêque de Montréal. — IV Sainte Anne, mère des veuves. — V Les étrennes. — VI Nominations ecclésiastiques. — VII Consultation liturgique : Absoute. — VIII Cérémonie religieuse. — IX Profession religieuse. — X Aux prières. — XI Congrégation du Saint-Office. — XII Nouvelles de Rome. — XIII Pénitence de nouvelle année : Le chemin de la sainteté.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Dimanche, le 7.* — A 7 heures, ordination.

AU LECTEUR

09075

NOS abonnés connaissent la *Semaine religieuse* et l'apprécient hautement.

Ils seront heureux d'apprendre que c'est notre désir bien arrêté d'apporter à cette publication des améliorations importantes.

Nous nous sommes assurés le concours de plusieurs collaborateurs, dont les articles seront signés. Cela seul est déjà un attrait de plus et promet aussi plus de variété.

Ce travail de réorganisation n'est pas achevé, il ne le sera que dans cinq ou six semaines.

D'ici là, nous enverrons gratuitement notre journal, à titre d'essai, à toutes les personnes sur la bonne volonté desquelles nous croyons pouvoir compter.

Tout ce que nous leur demandons, en retour, c'est de le lire. Ces quelques semaines écoulées, elles verront si la *Semaine religieuse* mérite leur encouragement.

L'ADMINISTRATION.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

AU DECLIN DU SIECLE

MESSE DE MINUIT

Allocution de Mgr l'archevêque de Montréal

NOUS éprouvons un grand plaisir à reproduire du journal LA PRESSE la belle et touchante page qui suit. Parler de la sorte à des milliers de lecteurs, c'est vraiment exercer l'apostolat qui convient aux journalistes catholiques. Nous devons rendre le même témoignage à nos autres grands journaux quotidiens de Montréal.

A Noël, la messe de minuit est la plus haute expression de la poésie chrétienne. Tout y est espérance et réjouissance ; et le sentiment des assistants se résume dans le mot : "Un Sauveur-Enfant nous est né".

La messe de minuit, au jour de l'an, revêt un caractère différent. C'est plutôt l'appel de l'Eglise à l'humanité tout entière sur l'examen de ses fins dernières comme sur ses devoirs de tous les jours. On a l'habitude de dire que le temps passe. Le temps ne passe pas tant que cela ; mais c'est nous qui passons dans le temps, et la date solennelle qui marque une fin de siècle est plus apte que toute autre à frapper l'imagination.

Ce sentiment de profonde philosophie religieuse régnait dans les différentes foules qui encombraient nos églises ; mais il y avait ceci de particulier à la cathédrale que le chef autorisé de notre Province ecclésiastique, le représentant immédiat du pape lui-même, était au milieu des fidèles convoqués dans le lieu saint par la voix de Léon XIII. Aussi, quand Sa Grandeur Mgr Bruchési se leva sur son trône pour parler à l'immense réunion contenue dans la cathédrale, une sensation inaccoutumée y répandit le saisissement. La parole chaude, éloquente et grave de notre pasteur fut digne de la circonstance. Et, sur cet auditoire impressionné, au milieu duquel on aurait entendu la chute d'un papier, sa voix, devenue vibrante, faisait onduler des courants de foi, de patriotisme, de crainte salutaire, d'espérance et de charité. L'éloquence sacrée était

fortifiée
dehors
Voici,
roles m

Nous
prostern
dans le s
Léon XI
Le beau
églises le
Nous ve
consacrer
Aujou
tion et l
vous dire
de tous l
adresse la
tout senti

Est-ce
l'inquiétu
fait peur
s'ouvre au
nation, d
guerre dor
enfants so
les rejoind
chose affre
mais qui
et vous dir
les tourner
religion, au

A vous,
assurent l'é
pratique de
l'humilité
l'aimable, l

fortifiée d'une mise en scène que l'Eglise seule peut organiser en dehors de tout calcul humain et de tout effort factice.

Voici, du reste, moins le charme de l'onction personnelle, les paroles mêmes de Sa Grandeur :

Pax vobis.

Que la paix soit avec vous.

Mes bien chers frères,

Nous voici, pour la première heure de la dernière année du siècle, prosternés au pied des autels, en présence de Jésus-Christ exposé dans le sacrement de son amour. Un mot de notre auguste pontife Léon XIII a suffi pour mettre en mouvement l'univers catholique. Le beau spectacle qu'offre en ce moment notre cathédrale, toutes les églises le donnent également. Qu'est-ce donc que nous venons faire ? Nous venons adorer, louer, remercier le divin Rédempteur et nous consacrer à lui.

Aujourd'hui les hommes vont se faire des vœux inspirés par l'affection et la reconnaissance. N'est-ce pas le lieu, bien aimés frères, de vous dire les miens ? Vous m'apparaissez comme les représentants de tous les fidèles de mon diocèse, et, du fond de mon cœur, je vous adresse la parole sainte : *Pax vobis !* Oui, que la paix, qui surpasse tout sentiment, soit avec vous à jamais.

Est-ce que je me trompe ? Mais il me semble que la crainte et l'inquiétude sont à cette heure dans toutes les âmes. L'avenir nous fait peur ; nous nous demandons ce qu'il nous réserve ? L'année s'ouvre au bruit des canons et dans l'effusion du sang. La puissante nation, dont le drapeau protège nos libertés, est entrée dans une guerre dont les conséquences ne sauraient nous échapper. Déjà, nos enfants sont partis pour les champs de bataille ; d'autres iront bientôt les rejoindre, et nous reviendront-ils ? Ah ! que la guerre est une chose affreuse ! Seigneur, qui vous appelez le Dieu des combats, mais qui êtes aussi le Dieu de la paix, votre puissance est infinie et vous dirigez les événements au gré de votre volonté sainte. Faites-les tourner, nous vous en prions, à votre gloire, à l'honneur de la religion, au bien de notre chère patrie.

A vous, mes frères, mon cœur souhaite les vrais biens, ceux qui assurent l'éternel bonheur : l'amour de Dieu, la fidélité à ses lois, la pratique des vertus chrétiennes, la résignation dans les épreuves, l'humilité dans le succès, la victoire dans la lutte, en toute choses l'aimable, la douce, la divine charité.

Mais pourquoi chercher, ici, des formules à nos vœux ? Le souhait chrétien peut-il être autre chose qu'une prière ? Or, l'Évangile est ouvert devant moi, et l'Évangile me dit comment nous devons prier et quel doit être l'objet de notre prière.

Notre Père, qui êtes aux cieux, où vous réglez dans la gloire, mais qui vivez toujours au milieu de nous et qui, en ce moment, êtes là, véritablement sur cet autel, caché sous l'apparence de l'hostie, que votre nom soit sanctifié, ce nom auquel nul autre ne peut être comparé, et en qui seul est le salut. Que votre règne arrive dans ces intelligences que la divine lumière n'a pas encore éclairés ou qui doutent de vos mystères et de votre amour ; dans les cœurs qui vous résistent et que les passions tourmentent.

Règnez partout, dans l'individu, dans la famille, dans la société, dans l'école et dans les lois. Que tous les fronts s'inclinent devant vos commandements. Que du couchant à l'aurore on vous chante et vous acclame. Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel : sur la terre, parmi les petits et les grands, les pauvres et les riches ; dans nos douleurs et nos joies, dans nos revers et nos triomphes, dans nos jours de santé et de maladie et jusqu'à l'heure de notre mort.

Donnez-nous aujourd'hui, notre pain quotidien. Demain, nous vous adresserons encore la même demande. Tout nous vient de votre main de père. C'est vous qui nourrissez le passereau : vous veillez donc sur ces créatures que vous avez créées à votre image.

Pardonnez-nous nos offenses, car nous avons beaucoup péché ; pardonnez-nous, comme nous pardonnons nous-mêmes à ceux qui nous ont offensés. Nous oublions jusqu'aux moindres fautes de nos frères à notre égard ; oubliez aussi les nôtres et exercez envers nous votre infinie miséricorde. Ne nous laissez point succomber à la tentation. Des ennemis nombreux nous poursuivent, tendez-nous une main secourable ; par nous-mêmes, nous sommes faibles : avec votre secours, nous serons victorieux. Délivrez-nous du mal. Le vrai mal, Seigneur, ce n'est ni la pauvreté, ni la souffrance, ni le deuil, ni la mort. Le vrai mal, l'unique mal, c'est le péché, parce que lui seul nous sépare de vous. Délivrez-nous donc du péché. Gardez-nous saints et purs. Ouvrez-nous votre Cœur adorable ; c'est là que notre vie sera heureuse. Que ce soit, mes frères, notre asile pour le temps et pour l'éternité.



quoi l'É
titution
qu'on c
l'Église
œuvres

Saint
saintes
a consac
et à leu
montrer
sont vra

Mais
celui q
nence :
comme

Il leu
mes, de
espéranc
nuits da

Au po
amour q
lement fi
noble et
âmes. Ce

Tant q
cœur cell
pour tou

L'anne
plus jama
avec elles

Et puis
plein d'es
rait violen
lière ; les
ment bles
fois du mé

SAINTE ANNE, MÈRE DES VEUVES

APRÈS la virginité chrétienne, il n'y a point d'état plus agréable à Dieu qu'un saint veuvage passé dans l'exercice de toutes les vertus. C'est pourquoi l'Eglise l'a élevé de bonne heure au rang d'une institution ecclésiastique ; c'est dans les rangs des veuves qu'on choisissait les diaconesses et c'est parmi elles que l'Eglise naissante trouva les plus utiles auxiliaires de ses œuvres.

Saint Jean, saint Paul apprécièrent le mérite de ces saintes femmes et utilisèrent leur zèle ; ce dernier apôtre a consacré de nombreuses instructions à leur formation et à leur direction ; il veut qu'on honore celles qui se montrent dignes et chastes : " Honorez les veuves qui sont vraiment veuves ", dit-il à Timothée.

Mais il conseille vivement aux épouses qui ont perdu celui qu'elles aimaient de garder désormais la continence : " Je dis aux vierges et aux veuves de rester comme elles sont."

Il leur trace un austère programme de veilles, de larmes, de prières : " Que la vraie veuve, dit-il, mette son espérance dans le Seigneur, qu'elle passe ses jours et ses nuits dans la prière."

Au point de vue simplement humain, il y a dans cet amour que la mort ne peut briser et qui demeure éternellement fidèle à l'être cher, quelque chose de délicat, de noble et de fort qui doit sembler bien naturel aux grandes âmes. Cette fidélité fait tout leur bonheur.

Tant que je respirerai, pensent-elles, il vivra dans mon cœur celui que j'ai aimé, auquel j'avais donné ma vie pour toujours !

L'anneau reçu une fois, non, elles ne l'échangeront plus jamais ; il demeurera comme rivé à leur doigt et, avec elles, il descendra dans le cercueil.

Et puis, il y a dans la rupture d'un amour, si longtemps plein d'espérance et de joie, quelque chose qui heurterait violemment certaines âmes d'une sensibilité particulière ; les fibres vitales de leur cœur demeurant profondément blessées, elles ne sauraient plus aimer une seconde fois du même amour. Avec ce qui faisait leur joie, tout

a péri pour elles : le monde, ses fêtes, ses plaisirs. Elles ne veulent plus que leur voile de deuil, et elles se considèrent volontiers comme n'étant plus d'ici-bas.

Le cœur de la femme chrétienne révèle sous ce rapport des trésors de tendresse, de dévouement obscur, sans retour, et de fidélité, capables de ravir d'admiration. C'est que, dans la foi du Christ, un haut idéal est proposé aux veuves. C'est Lui-même, ce Bien-Aimé, qui, en brisant les liens de chair qui les unissaient à l'époux d'ici-bas, se propose à elles pour leur Epoux céleste. Presque à l'égal des vierges, il les appelle; il les place à son côté, il les couronne, il leur communique son pouvoir et, par elles, il opère souvent de grandes choses dans son Eglise.

Saint Paul, son apôtre, voulait qu'on en choisit de très âgées pour les mettre à la tête des affaires matérielles de l'Eglise naissante.

Depuis, pendant les cinq premiers siècles, l'Eglise n'avait cessé d'utiliser leur zèle sous le nom de diaconesses et d'en tirer le plus grand secours (1).

(1) *Sainte Clotilde*, par M. l'abbé Poulin

LES ETRENNES

E bonheur en ce monde est chose relative. Je ne sais plus qui a dit ou écrit que, pour être heureux ici-bas, en autant que la chose est possible, il faut savoir se placer au véritable point de vue et considérer, non pas que les roses croissent au milieu des épines, mais bien plutôt que les épines donnent des roses. En d'autres termes, dans le chemin de notre vie, il faut tâcher de voir surtout les roses !..... Les épines blessent toujours assez tôt.

Comme toutes les choses humaines, l'époque des échanges de souhaits et de présents, des salutations empressées et des chaleureuses poignées de mains, des « Bonne et Heureuse Année » et des « Etrennes », a ses joies et ses peines, ses roses et ses épines.

Ne parlons que des roses ! Quelques esprits chagrins ou blasés, fatigués de toutes les cérémonies et conventions, y trouveront peut-être à redire ! Ma foi ! Chacun son goût ! Ne discutons pas et laissons les mécontents aux charmes assombrissants du « spleen » ! Pour

mou
Etre
«
d'es
pou
c'est
étre
guer
il do
nes »
Re
et de
de po
puisq
... E
d'aff
Sar
expre
parlo
.....
paren
c'est l
Pou
que de
pour
protég
regard
ner sur
.....
nul au
des cor
des par
de cons
qu'on
fait s'é
demand
des my
Mais
aux enf

nous, vive les Roses du premier jour de l'an, c'est-à-dire vive les *Étrennes*.

« Les étrennes » c'est là un mot magique, qui a fait rêver beaucoup d'esprits naïfs et palpir grand nombre de cœurs encore jeunes ! Et pourtant, lecteurs, sans vous supposer naïfs le moins du monde, c'est vous faire un beau souhait, je crois, que de vous souhaiter des étrennes. Au seuil de l'année nouvelle, puissiez-vous tous, conjurer en vérité les verbes donner et recevoir : Je donne, tu donnes, il donne.....nous recevons, vous recevez, ils reçoivent « des étrennes » !

Recevoir des « étrennes », même quand on a passé l'âge des *images* et des *contes de fée*, c'est toujours un bonheur. D'abord, une prise de possession... Ensuite l'objet reçu flatte ordinairement notre goût, puisqu'il a été choisi pour nous par quelqu'un qui nous connaît. ... Enfin et surtout, ce cadeau, si petit qu'il soit, est un témoignage d'affection, de bonne amitié, et l'homme a tant besoin d'amitié !

Sans doute, les « étrennes » peut-être, ne sont pas toutes des expressions fidèles de sentiments vrais ! C'est là le côté épineux, n'en parlons pas. Nous sommes à l'époque des « pardons » et des « accords » ! Nos « étrennes », je suppose, nous viennent d'amis sincères, de parents aimants ! Oh ! alors, oui, recevoir des « étrennes », c'est gai, c'est bon au cœur !

Pourtant, lecteurs, de bonnes âmes m'ont appris en confidence que donner vaut mieux encore que recevoir. Ah ! Donner ! Donner pour témoigner de l'affection qu'on porte à ce parent, à cet ami, à ce protégé ! Donner, sans blesser aucune loi de convenance, sous les regards de Dieu ! Donner, pour faire du bien et pour consoler ! Donner surtout à ceux qui ont plus besoin, qui souffrent et qui pleurent ! Eh ! Oui ! les saintes âmes nous le disent, c'est un bonheur à nul autre semblable ! Allez le demander, lecteurs, au dévoué visiteur des conférences Saint-Vincent de Paul ou à la modeste petite Sœur des pauvres, allez leur demander ce que cela procure de paix à l'âme de constater qu'on a causé un peu de joie saine à un cœur souffrant, qu'on a fait briller un éclair dans les yeux du malheureux, qu'on a fait s'épanouir un sourire sur les lèvres d'un infortuné ! Allez le demander, et vous entendrez des réponses qui vous expliqueront bien des mystères de sacrifices et d'abnégation !

Mais j'oublis que les « étrennes » se donnent surtout en famille, aux enfants. La joie éprouvée, en donnant, n'en est alors que plus

douce. Ces « étrennes » sont une leçon et une suggestion ! Elles demandent pour vous, parents, à vos enfants affection pour affection, et attention pour attention. Aussi combien souvent ces étrennes du premier de l'an n'ont-elles pas ramené au foyer la paix et la joie qu'en avaient chassées les vents de la froideur et de l'indifférence ! C'est à noter, amis lecteurs, et c'est à bien retenir !

Et l'habitude d'offrir des étrennes, savez-vous bien qu'elle est ancienne..... comme le monde ? Ni plus ni moins paraît-il !

Le nom est moins ancien. Nous le devons au fondateur de Rome, à Romulus lui-même. Voici pourquoi : l'illustre père de la Rome antique avait fait un traité avec Tatiüs Sabinus, un roi voisin ! Romains et Sabins étaient désormais amis et alliés. Au premier jour de mars, qui commençait alors l'année, on imagina de couper des branches de verveine — la verveine est un emblème d'immortalité — dans un bois sacré, situé aux portes de Rome et dédié à la déesse Strenua ; et, sur l'ordre de Romulus, on alla les offrir, comme gage de paix et signe de concorde, au roi et au peuple sabins ! Et comme ce tribut symbolique se renouvela chaque année, tant que vécut Tatiüs, les offrandes de verveine s'appelèrent du nom de la déesse, dont le bois était mis à contribution : « *Strenuae* ou *Strenæ* » d'où l'on a fait en français le mot : *Etrennes* !

Mais l'usage de se réjouir ou d'offrir des présents au commencement d'une saison ou d'une année, est plus ancien que Rome et Romulus, que les Sabins et Tatiüs ! Il se retrouve, paraît-il, à l'origine de tous les peuples. Chez les Astèques du Mexique, chez les Japonais et chez les Chinois, chez les races germaniques, chez les celtiques et chez les américaines, en Orient comme en Occident, parmi les gentils et parmi les juifs..... toujours et partout, cet usage, de présents et de souhaits échangés, se retrouve sous une forme ou sous une autre.

Plus loin que la tour de Babel et plus loin que le déluge..... dans la nuit des temps, à l'ombre des traditions primitives, vit et brille la joyeuse coutume ! Quand les fils de Seth vivaient sous la tente patriarcale, on offrait à Jéhovah, au premier jour de chaque saison, les substances les plus pures. Et, tout porte à croire — comme cela s'est pratiqué plus tard sous la loi mosaïque — qu'après l'offrande à Dieu, les victimes animales et autres objets présentés en sacrifice, comme le froment, le miel et le vin, étaient distribués aux chefs de famille !

Que conclure de tout cela, si ce n'est qu'en faisant des « étrennes », vous êtes en très vénérable compagnie !

Soyez
des heu
à qui ne
aux dés
avec dé
pour ce
de la fa

On l
on prép
qu'on a
les indig
aisées le
humaine
cœur d'u
pirant de

Quel
« Bonne
tombe ce

C'est
l'agrèer a
ler jan

NO

AR

Grand ;
M. l'abb
M. l'abb
M. l'abb

Soyons fidèles à cet antique usage ! Quand nous le pouvons, faisons des heureux. Donnons des « étrennes » ! A nos parents, à nos amis, à qui nous voulons, sans doute ; mais aussi faisons une petite part aux déshérités de la vie ! Donnons avec prudence, avec intelligence, avec délicatesse, oui, oui ! mais donnons ! Ne soyons pas sans pitié pour ceux qui peut-être, en jetant sur nous un œil d'envie, souffrent de la faim et du froid !

On lit dans une vieille chronique, que dans le midi de la France on prépare, le premier jour de l'année, sur le dressoir des cuisines ce qu'on appelle « l'étrenne du pauvre »..... et l'on voit, après la messe, les indigents de la paroisse aller recueillir à la porte des maisons aisées les dons de la bienveillance ! Belle et touchante coutume, bien humaine et bien chrétienne ! Qui dira la joie qu'on peut mettre au cœur d'un malheureux et le bien moral qu'on peut lui faire en s'inspirant de l'esprit de cet usage pieux !

Quel heureux moyen de sanctifier les joies si légitimes de la « Bonne Année ». Puisse-t-on n'avoir jamais le droit d'écrire sur notre tombe ce qu'on écrivait jadis sur le marbre d'un avaro de Rennes :

Ci-git, dessous ce marbre blanc,
Le plus avare des hommes de Rennes !
Qui trépassa le jour de l'an,
De peur de donner des « étrennes » !

C'est un souhait comme un autre, lecteurs, et je vous prie de l'agréer au milieu de tous ceux qui se forment pour votre bonheur.

1er janvier 1900.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR, ptre.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR décision de Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :
M. l'abbé P.-M. Moulin, desservant à Saint-Basile-le-Grand ;

M. l'abbé A.-E. Deschamps, vicaire à Saint-Eusèbe ;

M. l'abbé D.-E. Dufault, vicaire à Sainte-Cunégonde ;

M. l'abbé A. Lessard, vicaire à Caughnawaga.

CONSULTATION LITURGIQUE

ABSOUTE



LA *Semaine Religieuse* de Montréal pourrait-elle nous renseigner sur la manière de faire l'absoute après la messe de sépulture.

Doit-on faire l'aspersion du corps deux fois, l'une après le chant du *Libera*, l'autre après le chant du *Benedictus*? Ou bien ce chant ou la récitation du *Benedictus* est-il réservé pour la cérémonie au cimetière?

Un chantre d'église disait que cette deuxième aspersion du corps précédé du chant du *Benedictus* ne se fait dans aucune église de Montréal, attendu qu'elle ne s'omet jamais au cimetière. — Que faut-il penser et surtout que faut-il faire?

UN PRÊTRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL.

RÉPONSE. — 1o Lorsque à la suite de l'absoute, on doit transporter un cadavre en terre, on doit chanter au départ de l'église l'antienne *In paradisum...* et le reste (RITUALE ROMANUM, tit. VI, cap. 3, n. 11.)

2o Lorsqu'on ne transporte pas le cadavre au cimetière, on omet le chant de l'antienne *In paradisum...*; mais on chante le *Benedictus...* etc. (RITUALE..... n. 14)

Tels sont les deux cas prévus par la rubrique du Rituel, mais les exigences de nos sociétés modernes en ont fait naître un troisième. C'est celui des villes comme Montréal (et bien d'autres, même en Europe), où l'on n'accompagne pas *liturgiquement* les corps des défunts au cimetière. Le corps est réellement conduit au cimetière (*defertur ad sepulturam*), mais le clergé ne l'accompagne pas et ne peut pas conséquemment chanter en route; il n'y a donc pas translation *liturgique*. Que doit-on faire dans ce cas? Faut-il chanter à l'église *In paradisum. Ego sum*, etc.,?

Ce même doute a été soumis à la Congrégation des Rites en 1832, par l'évêque de Brescia, en Italie, qui demandait si l'on devait suivre l'usage établi dans sa ville épiscopale de chanter *In paradisum* à l'église, ou observer la rubrique du Rituel. On lui répondit qu'il pouvait conserver cet usage selon la coutume d'autres églises. (*Posse continuari juxta consuetudinem aliarum ecclesiarum.*)

Cependant ce n'est pas la ligne de conduite qu'il faut tenir à Montréal. A l'époque où l'on a cessé de conduire liturgiquement les corps au cimetière, on a pris l'habitude à Notre-Dame, et dans les autres paroisses de Montréal alors existantes d'omettre non seulement l'antienne *In paradisum* mais les prières suivantes : l'antienne *Ego sum* et le cantique *Benedictus*, et de les faire lire (non chanter) au cimetière par un prêtre qui s'y rend tous les jours à cette fin. Quoiqu'il n'y ait dans les *Mandements de Montréal* aucune trace de l'origine de cet usage, on peut estimer qu'il n'a pas été introduit sans la permission ou l'assentiment de l'autorité diocésaine. A mesure que d'autres paroisses se sont formées à Montréal, on a dû, avec l'approbation au moins tacite de l'évêque, adopter la même manière de clore la cérémonie à l'église. On ne doit donc pas maintenant agir contrairement à cet usage, à moins d'en avoir la permission de l'ordinaire.

Il est cependant, il semble, un cas, où l'on pourrait, avec l'assentiment du supérieur de l'église, et en présument la permission de l'ordinaire, chanter *In paradisum*, l'*Ego sum* ... le *Benedictus*... et tout le reste, à la suite du *Libera*. C'est lorsqu'on prévoit qu'il n'y aura pas au cimetière de prêtre pour y réciter ces prières. Agir autrement, serait sans raison priver l'âme du défunt du suffrage de ces belles prières de l'Eglise. Dans ce cas, je crois qu'on doit suivre la coutume unanime et générale, établie dans la ville de Montréal, et finir l'absoute par le V. *Anima ejus*... etc.

J'ignore si dans les autres villes du diocèse de Montréal, on a adopté la pratique de Montréal. Mais dans les paroisses rurales où le cimetière est éloigné de l'église, on a généralement l'habitude, je crois, de chanter tout à la suite du *Libera*, vu qu'il n'y a aucune cérémonie au cimetière.

Cette réponse fait connaître suffisamment qu'il n'y a, à Montréal, qu'une aspersion du corps à l'église : c'est celle du *Libera* ; l'autre sera faite au cimetière par le prêtre qui terminera les prières liturgiques. Il n'y a donc à faire à l'église une deuxième aspersion, après celle du *Libera*, que lorsque l'on y chante ou récite les prières qui suivent *In paradisum*.

J. S.

CEREMONIE RELIGIEUSE

LE 19 décembre, à la maison-mère des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, à Saint-Laurent, avait lieu une imposante cérémonie, présidée par Sa Grandeur Mgr Decelles, évêque de Druzipara.

Trente postulantes ont revêtu l'habit de la congrégation: Mlle Ernestine Lauzé, de Montréal, dite Sœur Marie de Saint-Joseph Calasanz ; Mlle Cécile Dansereau, de Nashua, dite Sœur Marie des Archanges ; Mlle Exilda Regnière, de Springfield, dite Sœur Marie de Saint-Félicien ; Mlle Marie-Anne Boucher, de Suncook, dite Sœur Marie de l'Ascension ; Mlle Fabiana Dubé, de Suncook, dite Sœur Marie de Sainte-Alda ; Mlle Emma Pepin, de Clintonville, N. Y., dite Sœur Marie de Saint-Gaétan ; Mlle Maria Lapierre, de Saint-Laurent, dite Sœur Marie de Saint-Conrad ; Mlle Georgina Laurin, de Saint-Hermas, dite Sœur Marie de Saint-Louis de Grenade ; Mlle Florida Lancot, de Montréal, dite Sœur Marie de Sainte-Sara ; Mlle Exilda Richard, de Nashua, dite Sœur Marie de Sainte-Jeanne ; Mlle Eva Brodeur, de Nashua, dite Sœur Marie de Sainte-Marcelle ; Mlle Martine Laporte, de Saint-Liguori, dite Sœur Marie de Saint-Joseph ; Mlle Laura Robert, de Montréal, dite Sœur Marie de Lourdes ; Mlle Flora Renaud, de Suncook, dite Sœur Marie de Saint-Vincent-Ferrier ; Mlle Joséphine Déranleau, de L'Acadie, dite Sœur Marie Saint-Charles-Borromée ; Mlle Hortense Cyr, de Montréal, dite Sœur Marie de Sainte-Émérance ; Mlle Anna Trudeau, de Saint-Luc, dite Sœur Marie de Saint-Ludger ; Mlle Geneviève Peloquin, de Grosvenordale, dite Sœur Marie de Saint-Armand ; — *choristes*.

Mlle Délia Labonté, de Somersworth, dite Sœur Marie de Saint-Arcadius ; Mlle Clémentine Lemelin, de Somersworth, dite Sœur Marie de Saint-Jérôme-Emilien ; Mlle Elisabeth Babin, de Saint-Bonaventure, Qué., dite Sœur Marie de Saint-Hilarion ; Mlle Hélène Dubé, de Saint-Bonaventure, dite Sœur Marie de Sainte-Luce ; Mlle Georgine Ducharme, de Magog, dite Sœur Marie de Sainte-Appolline ; Mlle Parmélia Bélisle, de Saint-Janvier, dite Sœur Marie de Saint-Janvier ; Mlle Christine Brisebois, de Saint-Pla-

cide
de C
Mlle
Sain
Sœu
de M
lina
Guil
Ne
Sœu
Mari
Mari
Flav
cène,
Kees
vier ;
et Sœ
choris
Sœ
Pierre
Le
Plusie
et d'a

LE
de Mo
Fugère
La n
sermon

Sr Mar
Général d

cide, dite Sœur Marie de Saint-Nérée ; Mlle Anna Ostigny, de Central Falls, dite Sœur Marie de Saint-Josaphat ; Mlle Lydia Paquet, de Keeseville, dite Sœur Marie de Saint-Abraham ; Mlle Bridget Burns, de Montréal, dite Sœur Marie de Saint-Nicolas ; Mlle Colombe Lévesque, de Magog, dite Sœur Marie de Saint-Philibert ; Mlle Adélina Forget, de Saint-Liguori, dite Sœur Marie de Saint-Guillaume ; — *coadjutrices*.

Neuf novices ont prononcé des vœux temporaires : Sœur Marie de Saint-Wilfrid, de Saint-Albans ; Sœur Marie de Sainte-Iphigénie, de Saint-Flavien, Qué. ; Sœur Marie de Saint-Achille, de Nashua ; Sœur Marie de Saint-Flavien, de Québec ; Sœur Marie de Saint-Jean-Damas-cène, de Fitchburg ; Sœur Marie de Saint-Médard, de Keeseville ; Sœur Marie de Saint-Benjamin, de Saint-Janvier ; Sœur Marie du Saint-Nom de Jésus, de Nashua ; et Sœur Marie de Saint-Cléophas, de Saint-Martin ; — *choristes*.

Sœur Marie de Saint-Gédéon et Sœur Marie de Saint-Pierre, de Somersworth ; — *coadjutrices*.

Le sermon de circonstance fut prêché par l'officiant. Plusieurs membres du clergé, un grand nombre de parents et d'amis assistaient à cette belle fête religieuse.

PROFESSION RELIGIEUSE

LE 29 décembre dernier Mgr l'archevêque de Montréal a reçu, dans la chapelle de l'Hôpital-Général de Montréal, les vœux de profession religieuse des Sœurs : Fugère, Leger, Aubin, Langevin et Vaillant.

La messe a été dite par M. le chanoine Vaillant, et le sermon donné par Mgr l'archevêque.

AUX PRIERES

Sr Mary-Ann Kavanagh, des Sœurs Grises, décédée à l'Hôpital-Général de Montréal.

CONGREGATION DU SAINT-OFFICE

LA supérieure générale des Petites-Sœurs des Pauvres a posé à la Congrégation du Saint-Office une question qui intéresse toutes les religieuses gardes-malades ou chargées des hospices et hôpitaux.

“ *Quand, parmi nos vieillards, il s'en trouve qui ne sont pas catholiques, et qui ne veulent pas le devenir malgré les efforts faits dans ce but, si cet individu demande à être assisté à l'article de la mort par un ministre hérétique, les religieuses peuvent-elles faire venir ce ministre.* ”

La Sacrée Congrégation a renvoyé à la déclaration faite au vicaire apostolique d'Egypte, le 5 février 1872, que voici :

“ Les religieuses et les personnes catholiques, chargées de la direction et du service dans un hôpital, ne peuvent s'entremettre personnellement pour procurer un ministre de leur religion aux malades qui ne sont pas catholiques, et elles feront bien de le dire à l'occasion ; mais rien n'empêche d'employer, pour faire venir ce ministre, une personne professant la même religion que le malade. Ainsi on évite la communication *in divinis*, qui est défendue. ”

NOUVELLES DE ROME

LE grand jubilé annoncé par la bulle du 5 mai dernier, a commencé pour la ville de Rome aux premières vêpres de Noël.

Le 24 décembre, dans la soirée, Léon XIII a ouvert la Porte sainte qu'avait murée, à Saint-Pierre, l'un de ses prédécesseurs, Léon XII, en 1825.

Il faut pour cette cérémonie un marteau, comme une truelle est nécessaire pour la fermeture. Ces instruments, tout en or et d'une grande beauté artistique, ont été offerts au Souverain-Pontife par l'épiscopat catholique.

Le même jour, et à la même heure, trois cardinaux, délégués par le pape, sont allés accomplir la même cérémo-

nie à S
à Sain
On s
comme

On r
Maçon
de cet
Nath
la relig
loges c
çons o
étrang

Un
en 181
cette n
dans r
sympa
Tous
dixièm
leur ad
exacte
M. l'ab
land b

Le S
Tursi, j
apporté

“ Il r
coutum
En effe
inexcus
nombre
ment p
grâce s
la régén
ce qui s
faire pl

Du fo
crons ce
l'égard
pratique

nie à Saint-Paul-hors-les-Murs, à Saint-Jean-de-Latran et à Sainte-Marie-Majeure.

On sait que dans tout le reste de l'univers, le jubilé ne commencera qu'au jour de Noël 1900.

On mande de Rome que Nathan, le fameux pape de la Maçonnerie qui succéda à Lemmi, a été réélu grand maître de cette secte, à une énorme majorité.

Nathan, comme Lemmi, appartient à la nationalité et à la religion juives. C'est à ce chef suprême que toutes les loges du monde sont soumises. Après cela les francs-maçons oseront reprocher aux catholiques d'obéir à un chet étranger.

Un vieillard, M. l'abbé Cuttat, né comme Léon XIII, en 1810, invite tous les nonagénaires catholiques, nés en cette même année, à s'unir à lui pour offrir au Saint-Père dans une commune *Adresse*, l'hommage de leur filiale sympathie.

Tous les vieillards qui auront atteint leur quatre-vingt-dixième année, révolue en 1900, voudront bien envoyer leur adhésion avant le 2 février prochain, avec indication exacte de leurs nom, prénoms, domicile et nationalité à M. l'abbé Cuttat, curé catholique romain, à Thouné (Oberland bernois, Suisse).

Le Souverain-Pontife a écrit à l'évêque d'Anglionatursi, pour le féliciter de son zèle à supprimer les retards apportés à la collation du baptême.

" Il n'y a rien, dit Léon XIII, de plus inique que cette coutume, ni de plus contraire aux règles ecclésiastiques. En effet, non seulement elle expose, par une témérité inexcusable, à un danger manifeste le salut éternel de nombreuses âmes ; mais, de plus, elle les prive certainement pendant ce temps des ineffables bienfaits de la grâce sanctifiante, qui sont accordés dans le sacrement de la régénération ; et, en outre, il peut très bien arriver que ce qui a été omis en temps voulu ne puisse jamais se faire plus tard.

Du fond de notre cœur, Nous désapprouvons et exécrons ce détestable usage, aussi impie envers Dieu qu'à l'égard des hommes, partout où il est malheureusement pratiqué. "

PENSEES DE NOUVELLE ANNEE

Le chemin de la sainteté

L y a deux manières de parvenir à la sainteté : l'une qui consiste à n'avoir pas de défauts et à ne point commettre de fautes ; l'autre consiste à ne jamais se décourager de ses défauts, et à recommencer toujours après chaque faute comme si c'était le premier jour. La première appartient à la sainte Vierge seule. Que de saints dans le Ciel qui, sur la terre, n'avaient que la dernière sainteté.

Quand nous nous donnons à Dieu, il pourrait nous changer comme il changea saint Paul ; mais il veut que nous coopérions à notre conversion par un travail long et pénible, et que nous ne nous découragions pas.

Deux dispositions sont nécessaires à l'âme pour son avancement : la défiance de soi, qui naît de l'humilité, et la confiance en Dieu. L'amour-propre nous remplit de dépit contre nous-mêmes. Dieu nous souffre miséricordieusement nos misères, pourquoi nous ne nous souffririons-nous pas ? Sachons supporter avec une confusion paisible et patiente le spectacle de nos misères et de nos fautes.

Des dangers existent pour tous les âges, et la sécurité ne s'appuie ni sur les habitudes d'une vie pieuse, ni sur les grâces reçues, mais sur la vigilance et le zèle à en obtenir chaque jour de nouvelles.

Notre âme, comme un bâtiment placé sur la mer, est d'abord fixée près du rivage par des cordages, c'est-à-dire attachée à ce monde par les affections, les intérêts légitimes de la vie qui, peu à peu, se brisent, nous sont enlevés, pour rendre l'âme plus libre de quitter le rivage de la vie et de s'élaner vers Dieu. Ne nous effrayons pas des vagues qui agitent notre frêle nacelle. Jésus y est placé comme un pilote fidèle ; s'il semble quelquefois dormir, son cœur veille, et si nous l'appelons à notre aide, il nous répondra. Ne désirons, ne demandons que ce qui peut contribuer au salut de notre âme et à celle des personnes qui nous sont chères, tenons-nous pour assurés que Dieu ne nous abandonnera pas.

Jésus tient le gouvernail de notre vie, mais suivons le mouvement qu'il lui imprime, et, pour cela, ne dévions jamais de la ligne du devoir.

CH. M.

SUPPLÉMENT

DE

LA SEMAINE RELIGIEUSE

UN MONUMENT PATRIOTIQUE

“ LE DIOCÈSE DE MONTRÉAL À LA FIN DU XIXE SIÈCLE ”

Il nous a été donné de voir, ces jours-ci, les premières feuilles du grand ouvrage historique que la maison Senécal et Cie est en frais d'éditer : “ Le diocèse de Montréal à la fin du XIXe siècle ”. Nous ne résistons pas au plaisir de fournir aux lecteurs un simple avant-goût des surprises, des ravissements que leur ménage l'apparition de ce splendide volume. Il doit être livré au public vers les mois de juin ou de juillet prochains.

On ne saurait se faire de ce gigantesque travail qu'une bien pâle idée, d'après tout ce qui en a été dit jusqu'à présent. Au reste, il faudra le voir, une fois complété, pour se rendre un compte exact de son importance et de sa valeur.

Comme le titre l'indique, toute la hiérarchie catholique de notre vaste diocèse, telle qu'elle existe à l'heure actuelle, figurera dans ce grand ouvrage: portraits et notices biographiques, depuis Mgr l'archevêque—voire même Son Ex. le délégué apostolique, Mgr Falconio—jusqu'aux plus jeunes prêtres et desservants des missions les plus reculées. Voilà déjà une galerie qui sera loin de manquer d'intérêt. Et, cependant, les éditeurs ont voulu la rendre plus complète encore, en y ajoutant un superbe portrait de N. T. S.-P. Léon XIII., et des vues magnifiques de Saint-Pierre de Rome.

Mais, ce n'est pas tout : à côté des hommes, nous verrons les œuvres. En même temps que les évêques, chanoines, curés, religieux, directeurs d'institutions, missionnaires et autres zélés apôtres de cette fraction la plus importante de notre clergé national, l'ouvrage de la maison Senécal va nous mettre sous les yeux tous les foyers principaux où s'exerce leur apostolat: églises,

presbytères, collèges, couvents, institutions de charité ou d'éducation, à partir des temples majestueux et des vastes constructions où s'abritent le savoir et la philanthropie catholique, au sein de notre florissante cité, jusqu'aux modestes chapelles où le Seigneur accepte de faire sa demeure, parmi les héroïques colons perdus au milieu de nos lointaines forêts.

D'abord, on verra défilier aux regards la cathédrale de Montréal, sous les aspects divers des différentes phases de son histoire : on sait qu'elle s'est métamorphosée déjà plus de cinq fois. Puis, ce sera Notre-Dame de Montréal, encore dans les mêmes conditions ; et, selon leur rang d'ancienneté, chacune de nos paroisses. Viendront aussi, à tour de rôle, l'Université Laval, nos hôpitaux, nos grandes maisons d'éducation, séminaires, collèges, couvents de Montréal et des campagnes; les cloîtres, refuges, asiles, etc., du plus considérable jusqu'au moindre. La photographie, précise et fidèle, va donc nous exhiber tout ce dont la foi catholique a doté le diocèse de Montréal, en fait de monuments, depuis qu'il existe. La maison Senécal n'a rien épargné pour que l'ouvrage qu'elle prépare soit, sous ce rapport entre autres, absolument complet.

La reproduction photographique de tous ces édifices, si nombreux et variés, est régulièrement accompagnée de courtes monographies, élaborées par des personnes compétentes, avec le plus grand souci, de faire connaître les œuvres de chaque paroisse du diocèse. D'un coup d'œil le lecteur pourra, de la sorte, acquérir une connaissance complète de l'état du mouvement catholique dans le diocèse de Montréal depuis deux siècles et demi, c'est-à-dire depuis la fondation de Ville-Marie ; des pénibles et consciencieux travaux de fondation, dans le passé; des courageux et persévérants efforts pour perpétuer les fruits de ces labeurs, au temps présent; des légitimes espoirs d'expansion catholique qu'on peut entretenir pour l'avenir. On verra surgir là, sur la vitalité de notre foi et la grandeur de ses œuvres, tout un monde de révélations des plus encourageantes et qu'on était à cent lieues de soupçonner.

N'est-ce pas que nous sommes déjà en face de perspectives bien suffisantes à imprimer à l'ouvrage, dont nous parlons, un cachet de mérite supérieur, à la fois artistique et historique ? Ce n'est pas encore tout, cependant. En-dehors des œuvres plus spécialement ecclésiastiques, accomplies par nos prêtres, nos religieux et nos religieuses du diocèse de Montréal, le volume de la maison Senécal va nous renseigner encore à fond sur toutes les œuvres catholiques, françaises ou irlandaises, dont les laïques sont les principaux artisans. Associations de secours mutuel, sociétés nationales, sociétés de tempérance, associations

d'édu
etc., e
organ
la cha
tisme
"Le d
cieux
ces as
porta
pliqua
ce qu'e
Le
Semai
série d
canadi
une ex
vraie
Quel
Quels
retrouv
diocèse
apôtres
livrer e
quel pu
"faits e
la victo
Nous
maison
colossal
grands
du dioc
Canada
Il est
reconnai

P. S. Ne
numéro, à
ouvrage.
offrir un t

d'études ou d'amusements, conférences Saint-Vincent de Paul, etc., etc.; tout ce que le diocèse de Montréal compte de vaillantes organisations laïques, pour l'avancement de la foi, l'exercice de la charité et de la fraternité évangéliques, le soutien du patriotisme bien compris, tout cela a sa place marquée dans l'ouvrage "Le diocèse de Montréal", qui vient si à propos enrichir de précieux documents nos archives nationales. En effet, chacune de ces associations ou sociétés figure au volume avec les noms et portraits de ses directeurs actuels, et une notice particulière expliquant ce qu'elle a été dans le passé, ce qu'elle est aujourd'hui, ce qu'elle se propose dans l'avenir.

Le bel article sur "Les Zouaves Pontificaux", tel que la *Semaine religieuse* le reproduit ci-contre, fait partie de cette série de monographies. Il est dû à l'une de nos bonnes plumes canadiennes, celle de M. le chevalier Gustave Drolet, et donne une excellente idée de la valeur des contributions dont l'ouvrage a pu heureusement bénéficier.

Quelle riche mine de documents pour l'historien de demain ! Quels précieux souvenirs pour les générations prochaines, qui retrouveront là la vie rétrospective de toutes les paroisses du diocèse de Montréal, au cours du siècle qui s'éteint, avec leurs apôtres et leurs œuvres ! Et pour nos fils, s'ils devaient avoir à livrer encore des combats pour leur religion et leur nationalité, quel puissant arsenal où ils trouveraient, dans la méditation des "faits et gestes" des aïeux, les armes les meilleures pour s'assurer la victoire !

Nous croyons donc rester dans le vrai en affirmant que la maison Senécal, au moment où elle achève de mener à bien la colossale et coûteuse entreprise que nous venons d'esquisser à grands traits, peut se flatter d'avoir élevé, pour les catholiques du diocèse de Montréal plus spécialement, mais de tout le Canada en général, "un monument patriotique" !

Il est à souhaiter que le public, par son patronage, sache reconnaître comme elle en est digne cette louable initiative.

AMÉDÉE DENAULT.

P. S. Nos lecteurs verront, par l'annonce que nous publions dans ce même numéro, à quelles conditions faciles ils peuvent se procurer ce magnifique ouvrage. Ils trouveront vraiment surprenant que les éditeurs puissent leur offrir un travail aussi considérable à si bon marché.

LES ZOUAVES PONTIFICAUX

L'UNION ALLET.

“ Allez votre chemin, Français du nouveau monde,
 “ Race de nos aïeux tout à coup ranimée,
 “ Allez, laissant chez nous une trace féconde,
 “ Offrir un noble sang au Dieu que vous aimez ! ”

VICTOR DE LA PRADE.

Si nous étions soldats, nous viendrions, ici, au port d'armes et nous saluerions : l'uniforme des quelques zouaves pontificaux canadiens, que nous présentons à nos lecteurs, personnifie le courage dans l'action, le dévouement dans le danger et la fidélité dans le malheur.

A leur retour de Rome, après la prise de la Ville éternelle par les troupes de Victor-Émmanuel, le 20 septembre 1870, les zouaves canadiens, heureusement rapatriés, se formèrent en association de secours mutuel, à Montréal.

Ces nobles jeunes gens choisirent, pour nom patronymique de leur société, le glorieux nom du colonel Allet, commandant de leur beau régiment, afin de perpétuer en Canada les souvenirs si chers qu'ils rapportaient de leur campagne d'Italie.

Ce mouvement ayant pris naissance et s'étant développé à Montréal, nous le considérons comme tout à fait lié à l'histoire de cette ville, et comme une de ses œuvres diocésaines ; une courte notice, rappelant les principaux faits de cette croisade, n'est donc pas hors de propos dans cet album, monument élevé à la gloire du diocèse de Montréal.

En 1860, au milieu du refroidissement des âmes, deux foyers restaient ardents : d'un côté, l'Église, faible comme une femme, mais bonne comme une mère, toujours jeune et vivace, malgré les tiédeurs de ses enfants ; de l'autre, la révolution, implacable adversaire de la vérité chrétienne et spécialement acharnée à la destruction du Saint-Siège.

L'Italie était le champ de bataille de ces deux champions séculaires.

Le Piémont armait à la sourdine et échelonnait, sur les frontières, des troupes aguerries. L'armée du Saint-Père comptait environ 6,000 hommes mal armés, mal disciplinés et découragés par l'évacuation des Romagnes.

Le 3 mars 1860, Mgr de Mérode, pro-ministre des armes de Sa Sainteté, chargé d'offrir le commandement de la petite armée

du S
 miss
 châte
 part e
 parlai
 un pè
 dre, il
 demai
 Dès
 l'armé
 nir de
 toire.
 d'Afri
 Pape
 Beccel
 l'armé
 était é
 à La M
 Cial
 obtenu
 homme
 nons.
 C'est li
 le 18 s
 La M
 après
 France,
 vertus
 En 1
 comman
 Charett
 Benjam
 d'outre-
 En 1
 drapeau
 Le 3 no
 bèrent,
 tana. C
 poudre.
 Toute
 éternelle
 manquai
 get, évêc
 mouvem

du Saint-Siège à l'illustre général de La Moricière, avec la mission de sauver la papauté, arriva, un soir, à l'improviste, au château de Prouzel, où habitait le général. Il prit celui-ci à part et lui communiqua l'objet de sa visite. C'était Pie IX qui parlait. Cette pensée coupa court à toute hésitation. "Quand un père, répondit La Moricière, appelle son fils pour le défendre, il n'y a qu'une chose à faire, partir." Et il partit le lendemain.

Dès son arrivée à Rome, le général La Moricière réorganisa l'armée pontificale. Il créa le régiment des zouaves, en souvenir des zouaves d'Afrique qu'il avait si souvent conduits à la victoire. On connaissait ces zouaves sous le nom des "Diables d'Afrique". Les Romains baptisèrent les nouveaux zouaves du Pape et les appelèrent "Les Diables du bon Dieu". M. de Becdelièvre en fut le premier commandant. Tout allait bien et l'armée pontificale comptait déjà près de 18,000 hommes. Il était évident que si la révolution accordait encore quelques mois à La Moricière, la proie qu'elle guettait allait lui échapper.

Cialdini, qui avait vu Napoléon à Chambéry et qui en avait obtenu l'autorisation, envahit les Etats pontificaux avec 45,000 hommes de l'armée piémontaise et une flotte armée de 600 canons. La Moricière fut pris en traître, sans être prévenu. C'est là ce qu'on a si bien appelé le guet-apens de Castelfidardo, le 18 septembre 1860.

La Moricière, écrasé par le nombre à Ancône, plus grand après la défaite que Cialdini après la victoire, se retira en France, laissant à l'armée pontificale le souvenir de ses grandes vertus militaires comme exemple.

En 1862, les zouaves pontificaux étaient devenus, sous le commandement du colonel Allet et du lieutenant-colonel de Charette, un bataillon de 1500 hommes. Deux Canadiens, MM. Benjamin de Montigny et Hugh Murray, étaient accourus d'outre-mer, en 1861, offrir leurs vies au Saint-Siège.

En 1867, le Canada avait un nouveau représentant, sous les drapeaux du Pape, dans la personne de M. Alfred LaRocque. Le 3 novembre de cette année, MM. Murray et LaRocque tombèrent, glorieusement blessés, sur le champ de bataille de Mentana. Cette nouvelle couvrit le Canada comme une traînée de poudre. Ce sang généreux engendra la croisade.

Toute la jeunesse du Canada regardait du côté de la Ville éternelle. Tous auraient voulu partir, mais les renseignements manquaient, le voyage était long, coûteux, difficile. Mgr Bourget, évêque de Montréal, voulut bien prendre la direction du mouvement et centraliser ces forces vives et ces élans généreux.

Ce grand évêque lança une lettre pastorale admirable, approuvant, encourageant et prêchant la nouvelle croisade.

Un comité de dix citoyens fut formé à Montréal, sous la présidence de feu M. le commandeur Olivier Berthelet.

Au cri de "Dieu le veut", jeté dans les paroisses par les curés, des centaines, puis des milliers de jeunes gens s'offrirent spontanément de toutes les parties du Canada.

Le 18 février 1868, le premier détachement, composé de 137 zouaves, partit pour Rome avec MM. Moreau et Lussier comme aumôniers, et Joseph Taillefer comme commandant. Le voyage de ce premier détachement ne fut qu'une ovation à travers la vieille France. M. de la Prade, membre de l'Académie française, leur dédia une ode à jamais célèbre, dont nous citons une strophe, en épigraphe de cette notice.

Le 14 mai 1868, partit le deuxième détachement, composé de 22 zouaves, accompagné par le R. P. Michaud, de l'ordre des clercs de Saint-Viateur, comme aumônier.

Le 23 mai 1868, partit le troisième détachement, composé de 28 zouaves, avec M. J.-O. Routhier comme aumônier.

Le 25 juin 1868, partit le quatrième détachement, composé de 48 zouaves, avec MM. Suzor et Roy comme aumôniers.

Le 30 septembre 1869, partit le cinquième détachement, composé de 95 zouaves, accompagné par M. Moreau comme aumônier.

Le 18 août 1870, partit le sixième détachement, composé de 38 zouaves, accompagné par M. Jules Piché comme aumônier.

Le 1er septembre 1870, partit le septième détachement, composé de 115 zouaves, accompagné par M. Moreau (3ème voyage) comme aumônier.

Il partit encore 24 zouaves, isolément, formant en tout 507 zouaves, que le Canada offrit au Saint-Siège comme denier de Saint-Pierre, en nature, et qui furent tous dirigés sur Rome par le Comité de Montréal. C'est donc bien l'œuvre de ce diocèse.

Pendant tout le temps de leur présence sous les drapeaux du Saint-Père, les autorités romaines se plurent à reconnaître les qualités qui distinguaient les enfants du Canada. Pour ne pas paraître trop nous flatter en parlant de nos zouaves, laissons parler M. le comte de Warren dans son beau livre *L'Italie et Rome en 1869*. Voici ce qu'il écrivait sur l'armée pontificale :

"Quant aux zouaves, c'est l'élite de la jeunesse du monde catholique entier. Ils comptaient un effectif, au moment de mon séjour à Rome, d'environ 3,500 hommes, dont 1,200 Hollandais, 1,000 Français et Belges, 300 Canadiens, recrutés dans nos anciennes colonies françaises de Québec et de Montréal, enfin, des

spéci

a pé

des

qu'à

press.

ces m

douza

patrie

vons

canad.

ses éle

et de

Leur

pureté

de SAI

Lescur

Le 1

foi jur

septem

investir

Le 2

dix heu

blanc.

guerre,

unita ét

révoluti

nait la

un derni

loignant

nier, con

content

Florence,

A Naples

on à Ron

Capitale,

route !

La mai

maison, f

pendant d

l'Europe,

nes et mo

Humbert

L'ambiti

successeurs

qui disting

spécimens de presque toutes les nationalités où le christianisme a pénétré, des Italiens, des Anglais, des Irlandais, des Ecossais, des Prussiens, des Portugais, des Maltais, des Russes, et jusqu'à des Australiens. Parmi ces mercenaires, suivant l'expression adoptée par les journaux de la magnanime Italie, parmi ces mercenaires, dont chaque compagnie possède au moins une douzaine de millionnaires, qui ont tout quitté, famille, carrière, patrie, pour se dévouer à leurs convictions religieuses, nous devons reconnaître que l'on cite en première ligne la jeunesse canadienne. Elle appartient, presque sans exception, aux classes élevées de la société, au moins sous le rapport de la fortune et de l'éducation, surtout de la distinction dans les manières. Leur piété est exemplaire. La régularité de leur conduite, la pureté de leurs mœurs mériteraient qu'on leur donnât le nom de SAINTS DU CANADA, comme on appelait, en Vendée, MM. de Lescure et Cathelineau, *le Saint d'Anjou et le Saint du Poitou.*"

Le 10 septembre 1870, en plein concile du Vatican, malgré la foi jurée, l'armée piémontaise traversait les frontières. Le 19 septembre, 60,000 hommes, sous le commandement de Cadorna, investirent la Ville éternelle avec 160 canons.

Le 20 septembre, le bombardement de Rome commença. A dix heures et demie, Pie IX donna l'ordre de hisser le drapeau blanc. Le régiment des zouaves défila, avec les honneurs de la guerre, par la porte Angelica. *Consummatum est ! L'Italia unita* était fondée ! Les Carbonari, les loges maçonniques, les révolutionnaires triomphaient momentanément — Rome devenait la capitale de l'Italie.—Les zouaves canadiens, en jetant un dernier regard sur la Ville éternelle, se demandèrent, en s'éloignant de la ville sainte, où ils laissaient le Pape-Roi prisonnier, comment finirait cette ITALIE UNIE. On était déjà mécontent à Turin d'avoir perdu la Capitale ; on était ruiné à Florence, pour avoir eu pendant quelques années la Capitale. A Naples, on murmurait de n'avoir pas la Capitale. Que ferait-on à Rome pour persuader aux Romains qu'ils avaient enfin la Capitale,—on dépensera des millions, puis ensuite ? la banqueroute !

La maison de Savoie a une histoire bien étonnante. Cette maison, fondée par Humbert "aux blanches mains", fournit, pendant des siècles, des saints à l'Eglise, des souverains à toute l'Europe, des princes qui se battaient en héros, vivaient en moines et mouraient en martyrs : elle aura probablement aussi un Humbert pour clore son histoire et sceller sa chute.

L'ambition et l'ingratitude ont remplacé, dans le cœur des successeurs de saint Humbert III, les grandes et viriles qualités qui distinguèrent pendant près de dix siècles les princes de la

maison de Savoie. Dévorés par l'orgueil et le désir de s'agrandir, on vit le roi actuel et son père, en échange de la liberté qu'on leur accordait de piller les princes et les rois, leurs voisins, abandonner à la France le berceau de leur famille à Chambéry, et les restes de leurs illustres ancêtres à l'abbaye de Haute-Combe. Il est vrai que depuis ils ont oublié Solférino et Magenta.

Nés ducs de Savoie, avec Chambéry pour capitale, les princes de cette maison ont réussi, en plein jour, à changer leur duché de Savoie, dont on a fait deux départements français, pour un royaume de 25 millions d'habitants, en changeant de capitale, depuis Chambéry jusqu'à Rome, comme de coiffure. Cette maison a une croix sur son drapeau, des saints à toutes les branches de son arbre généalogique et, finalement, des excommuniés, parmi ceux qui ont fait *l'Italia unita*.

Les décrets de la Providence sont insondables—attendons—comme disait le comte de Chambord : "La parole est à l'Italie, mais l'heure est à Dieu !"

Les Canadiens furent dirigés sur Livourne, d'où ils prirent la mer, en destination de Liverpool, qu'ils atteignirent après quatorze jours d'une traversée affreuse. Lord Denbigh, le marquis de Bute et d'autres catholiques anglais les y reçurent avec sympathie.

Le 19 octobre 1870, les Canadiens quittaient l'Angleterre, sur *l'Idaho*, pour l'Amérique. Après avoir couru mille dangers, ils arrivèrent à New York le 5 novembre. La traversée avait duré dix-sept jours. Le lendemain, 50,000 personnes se pressaient aux abords de Notre-Dame de Montréal pour embrasser qui un fils, qui un frère, tous des amis.

Comme nous le disions, en commençant cette notice, nos zouaves se réunirent quelque temps après leur retour, et, pour perpétuer les souvenirs de leur glorieux régiment, fondèrent "L'Union Allet". M. Taillefer en fut élu le premier président. M. Gustave Drolet en fut le second ; M. Charles Paquet, le troisième ; M. Gédéon Désilet, le quatrième ; M. Alfred La-Rocque, le cinquième ; M. Alfred Prendergast, le sixième ; M. Chs Trudel, le septième ; M. Benjamin de Montigny, le huitième. Depuis, MM. le colonel George Hughes, H.-A. Plamondon, E.-H. Richer, Noé Raymond, Charles Vallée, Em. Tassé, J.-G.-W. McGown, etc., etc., ont tour à tour été appelés par le choix de leurs camarades à l'honneur de les présider.

Pour faire écho aux délibérations et travaux de leur association, ils fondèrent un journal. *Le Bulletin de l'Union Allet*. Depuis 1870 le Régiment des Zouaves Pontificaux est au repos, l'arme au pied—il est en congé, mais non licencié.—Lorsque le

cri de
empê
tits e
et s'a
noms

"O

Dès
fondè
 agrico
d'hui

Lor

re

gagem

pour v

pés, sa

pendan

un cor

générei

bataille

Plus

services

ment co

servir a

Le géné

mais on

En 18

présence

piration

mandèr

obtinren

autel d

Montréa

Cette

tableau

marbre,

507 jeu

siècle. (

ront con

caux can

s'écrier, :

aïeux ont

les ou su

croisés de

de Montr

Le dra

cri de "Dieu le veut" retentira de nouveau, si les anciens sont empêchés par l'âge ou par les infirmités, leurs fils ou leurs petits enfants prendront, à leur tour, le bâton de soldats-pèlerins et s'achemineront vers Rome, pour répondre à l'appel de leurs noms ; sera-ce bientôt ? Chi lo sà !

"Où le père a passé, passera bien l'enfant !"

Dès leur retour, trente zouaves s'enfoncèrent dans la forêt et fondèrent, sur les bords riants du lac Mégantic, une colonie agricole, qu'ils baptisèrent du nom de Piopolis. C'est aujourd'hui une petite ville florissante.

Lors de l'invasion fénienne de 1870, soixante et quinze zouaves, rentrés en Canada, à l'expiration de leurs deux années d'engagement, s'offrirent spontanément, au gouvernement canadien, pour voler à la défense de leur patrie. Ils s'offrirent tout équipés, SANS SOLDE, ne demandant que des armes et l'ordinaire pendant la campagne. Le gouvernement, craignant d'accepter un corps de cette nature, remercia les zouaves de cette offre généreuse. Alors ils s'enrôlèrent individuellement dans les bataillons volontaires.

Plus tard, en 1876, les zouaves offrirent de nouveau leurs services au gouvernement, et lui proposèrent de lever un régiment complet à Montréal, ne mettant qu'une seule condition : servir avec l'uniforme de zouave, adapté aux *Queen's regulations*. Le général Smyth soumit le projet au *War office* de Londres, mais on les remercia de nouveau de cette offre patriotique.

En 1894, pour commémorer dignement leurs trois années de présence sous les drapeaux de l'Église, les zouaves, sous l'inspiration de leur président général, M. H.-A. Plamondon, demandèrent à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal et obtinrent l'autorisation d'élever, à leurs frais personnels, un autel dédié au Sacré-Cœur, dans la superbe cathédrale de Montréal.

Cette chapelle, la "chapelle des zouaves", décorée d'un beau tableau du Sacré-Cœur, contient quatre grandes tablettes en marbre, sur lesquelles sont gravés, en lettres d'or, les noms des 507 jeunes preux qui prirent part à cette croisade du XIXe siècle. Ces tablettes sont désormais historiques ; elles resteront comme le LIVRE D'OR de la noblesse des zouaves pontificaux canadiens. Leurs descendants pourront, dans l'avenir, s'écrier, avec un légitime orgueil, tout comme ceux dont les aïeux ont leurs noms inscrits sur les murs du Palais de Versailles ou sur l'Arc de Triomphe de Paris : "Je descends de ces croisés dont les noms sont gravés sur les murs de la cathédrale de Montréal !"

Le drapeau des zouaves repose du côté de l'épître de l'autel

du Sacré-Cœur. Cette chapelle contient, en outre, le "trésor" des zouaves. C'est là que sont conservés tous les souvenirs précieux qui sont la propriété de l'Union Allet, tels qu'un tableau de saint Grégoire le Grand, cadeau de Sa Sainteté Pie IX ; une statuette en argent montée sur un socle en porphyre, cadeau du général de Charette ; la toile, représentant saint Jean-Baptiste, qui ornait leur cercle de Rome ; un navire en argent, formant lampe de chœur, *fac-simile* de l'*ex-voto* que la piété des zouaves reconnaissants a suspendu à la voûte de l'église de Notre-Dame de Bon-Secours, etc., etc.

Tous les ans, l'aumônier des zouaves offre le saint sacrifice, à cet autel, pour le repos des âmes des zouaves défunts. Hélas ! ils sont déjà nombreux ceux que Dieu a rappelés pour faire partie de Sa Cour, sous les drapeaux de la céleste milice. Dès leur retour au Canada, les anciens Zouaves Pontificaux, en enlevant le *harnois du Croisé*, retournèrent à leurs anciennes occupations : les uns à leurs études, d'autres à leurs professions, tous au travail. Vingt-cinq d'entre eux, jeunes lévites, s'offrirent au Seigneur—ils entrèrent dans le sacerdoce.

Ils sont aujourd'hui l'ornement de la chaire, ils brillent dans l'enseignement supérieur ou exercent le saint ministère dans les principales paroisses du pays. D'autres jouent un rôle dans la magistrature, dans le barreau, dans les professions libérales, dans le service civil, dans la finance, dans la politique, dans le commerce, dans les lettres, dans l'industrie ou dans l'agriculture ; tous sont d'honorables citoyens.

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN ! telle est la devise qui a guidé nos zouaves en service actif ; tel est encore, dans le monde, le "motto" de ces anciens soldats du Pape.

Honneur à ces vaillants, qui ont écrit une des plus belles pages de l'histoire du Canada français et catholique !

BUREAU DE L'UNION ALLET, POUR 1900.

Président général, M. le major Alfred LaRocque, commandeur de l'Ordre de Pie IX ; vice-président, M. Charles Rouleau, homme de lettres ; président de la section de Montréal, M. A. Langevin, évaluateur de la cité de Montréal ; trésorier général, M. H.-A. Plamondon, directeur de la banque d'Epargnes (division Est) ; secrétaire général, M. Firmin Picard, homme de lettres ; assistant secrétaire, M. Sauvé, du Bureau d'Enregistrement.

MM.
l'Ordre
d'honn
chevali
Bédard
l'Ordre
Hughe
Henri
Eusèbe
Edmon

Conseil de L'Union Allet.

MM. le lieutenant-colonel G.-A. Drolet, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand et chevalier de la Légion d'honneur; Edwin Hurtubise; M. J.-Alfred Prendergast, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand; Jean-Baptiste Bédard; Léon des Carries; Charles-A. Vallée, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, lieutenant-colonel G.-A. Hughes, chevalier de Saint-Grégoire le Grand; le docteur Henri Desjardins; Théodore Sauvageau; Charles Lebel; Eusèbe Branchaud; Alfred Sénécal; E.-A. Désormeaux; Edmour Chagnon, avocat, et Cyprien Coullée.

"trésor"
irs pré-
tableau
; une
leau du
artiste,
ormant
zouaves
e-Dame

rifice, à
Hélas !
r faire
e. Dès
n enle-
s occu-
essions,
s'offri-

at dans
ans les
dans la
es, dans
le com-
ilture ;

; qui a
dans le

belles

mman-
ouleau.
, M. A.
général,
s (divi-
me de
nregis-

SOUS PRESSE DEVANT PARAÎTRE
PROCHAINEMENT.

Le Diocèse de Montréal

à la Fin du XIX^e Siècle.

Ouvrage publié avec

la haute approbation de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési,
Archevêque de Montréal.

Contenant :

- Portraits et Biographies du Clergé.
- Photogravures et Notes Historiques des Eglises, Presbytères, Couvents, Collèges et Institutions de Charité.
- Sociétés Nationales et de Bienfaisance Catholiques.
- Œuvres de Fabrique et Commission Scolaire de chaque paroisse du Diocèse.

Un volume in-quarto de 500 pages, avec 1500 gravures demi-ton sur papier de luxe.

PRIX : Broché..... \$ 3.00
Relié en percaline avec ornement-or sur plat..... 4.00
Relié en cuir avec ornement-or sur plat..... 6.00

Eusèbe Sénécal & Cie.,

Imprimeurs-Éditeurs.

Montréal.

1100

MM. EUSÈBE SÉNÉCAL & CIE.,
20, rue St-Vincent.

MESSIEURS, —Veuillez inscrire mon nom sur la liste des sous-cripteurs à l'ouvrage "*Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX^e Siècle*", pour lequel je m'engage à payer la somme de \$..... pour un volume..... sur livraison.

Nom.....

Adresse.....